

ALBIGNY

SUR SAÔNE

Village des Monts d'Or



69
LE MAG MUNICIPAL
PRINTEMPS 2025



VIVRE EN HARMONIE À ALBIGNY-SUR-SAÔNE

Dossier



UNE CHASSE AUX ŒUFS ENSOLEILLÉE ET PLEINE DE JOIE !

Dimanche 20 avril, le parc de l'Accueil a résonné de rires et d'excitation ! Petits et grands, accompagnés de leurs parents, ont pris part à la grande chasse aux œufs organisée avec enthousiasme par le Conseil Municipal des Enfants. Dès le top départ, une joyeuse ruée a animé le parc, à la recherche des œufs en chocolat multicolores... et même deux œufs en or, qui ont fait le bonheur de leurs découvreurs, repartis avec de délicieux lapins en chocolat ! Sans oublier Monsieur Lapin, star du jour, venu saluer les enfants. Une matinée placée sous le signe du partage, des sourires et d'un beau soleil complice. Bravo au CME pour cette belle organisation !

“La République vit par le cœur de ses communes.” — Jules Ferry

**Chères Albignolaises,
Chers Albignolais, Chers amis,**

La commune, telle que nous la connaissons est bien plus qu'un échelon administratif... Petite République au cœur de la grande, c'est avant tout un lieu de vie, de lien, d'engagement et de proximité. C'est ici que bat le cœur de la démocratie, dans nos rues, nos écoles, nos échanges, nos projets partagés.

Si la décentralisation est souvent perçue comme une mécanique technocratique, elle est avant tout pour nous, élus locaux, une réalité de terrain qui se traduit par une capacité d'agir, d'adapter, d'inventer, au plus près des habitants, avec cette formidable énergie qu'offre la proximité.

Dans un monde où les repères vacillent, où la défiance gagne du terrain, la commune reste un repère stable, un lieu d'écoute et de dialogue, certes parfois musclé, mais toujours sincère.

Que ce soit en RDV mairie, au marché, au détour du Parc de l'Accueil ou lors d'une manifestation associative, ces moments d'échanges me sont tout autant précieux que nécessaires afin de rester à votre écoute, promesse d'un

engagement quotidien sans faille qui fait la beauté du mandat municipal.

Les défis qui se dressent aujourd'hui devant nous sont réels et nous obligent à faire preuve de constance, de créativité et de courage. La commune, plus que jamais est un formidable levier d'action pour améliorer le quotidien et faire vivre les solidarités locales.

Nous venons de voter le budget pour la dernière année de mandat. Une année décisive, pleine de projets et de perspectives. Des réalisations concrètes, fruits d'un travail collectif, nous attendent encore. Et d'autres, tout aussi enthousiasmantes, commencent à se dessiner.

Tant qu'il y aura des élus engagés, des habitants impliqués et cette volonté farouche de faire ensemble, tout est possible !

Aussi même lorsque l'agenda national voudrait imposer son tempo au local, à Albigny-sur-Saône, nous restons fidèles à nos valeurs : proximité, dialogue et action !



“Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible.” Antoine de Saint-Exupéry

Et c'est que nous faisons, ensemble, chaque jour, unis pour Albigny.

Avec confiance et engagement,
Votre Maire
Yves Chipier

retour en images



1 — **15 février - Animation antigaspi sur le marché** : Apprendre à cuisiner de manière créative sans gaspillage alimentaire et dans une démarche zéro déchet. Une animation en présence des associations Aremacs et Recup&Gamelles et soutenue par la Métropole de Lyon. 2 — **15 mars - Concert du MLA** : Une soirée rock proposée par Musique Loisirs Albigny qui a tenu toutes ses promesses et remporté un vif succès auprès du public ! 3 — **29 mars - Concert d'accordéons** : Un très beau concert, sous la direction musicale de Lucien Longin, produit par l'Orchestre d'Accordéons de Lyon et organisé à l'église par le Club des Jours Heureux. Un répertoire classique revisité avec brio : La Farandole de l'Arlésienne, la Valse des fleurs, l'Allegretto de Beethoven ou encore le célèbre boléro de Ravel. 4 — **4 avril - Concert "Mozart Eternel Requiem"** : Soirée inoubliable à l'Espace Henri Saint-Pierre, en présence de plus de 50 musiciens de l'Orchestre Lunae et plus de 80 choristes (Chœur éphémère de Musicalia, Tempus Fugit, Blok'Notes et les solistes du Pôle Lyrique d'Excellence).

PLAN CANICULE 2025 Inscription sur le registre communal

Si vous êtes âgés de plus de 65 ans et/ou porteur de handicap, susceptibles d'avoir besoin des services sociaux en cas de fortes chaleurs cet été, la Mairie propose de vous inscrire sur son registre canicule afin d'être contacté par le CCAS en période de fortes chaleurs pour s'assurer que vous allez bien !

Cette **inscription est volontaire et facultative**, réalisée par vous-même ou par un tiers (médecin, service d'aide à domicile, famille, voisin...).

Rendez-vous en Mairie ou par tél. au : 04 78 91 31 38.



► Pour mémoire

Une salle climatisée en Mairie et ouverte en journée, du lundi au

vendredi est mise à disposition des personnes fragiles tout l'été. —

CYCLONE CHIDO La commune solidaire de Mayotte



Dans l'urgence après le passage du cyclone Chido qui a dévasté l'île de Mayotte le 14 décembre 2024, l'AMF (Association des Maires de France) en partenariat avec la Protection civile, la Croix Rouge, France urbaine, l'ANEL

(Association Nationale des Élus des Littoraux) et l'UNCCAS (Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale) a appelé les communes à contribuer à la solidarité nationale.

Albigny a souhaité participer à l'effort collectif en faveur des Mahorais. Une proposition de **soutien financier** à hauteur d'un euro par Albignolais soit **3 059 €** a été approuvée lors du Conseil Municipal du 29 janvier 2025.

Une contribution versée au profit de la Croix Rouge engagée dans le secours aux Mahorais. —



À VOS AGENDAS JEUDI 22 MAI

Portes ouvertes de l'Hôpital et du cabinet médical d'Albigny-sur-Saône pour présenter et expliquer les différents métiers exercés dans ces structures et recevoir la population à titre informatif.

Rendez-vous de 18h à 19h30. —

BUDGET 2025

Une gestion rigoureuse et responsable pour garantir l'avenir

C'est dans un contexte national particulièrement incertain que le Conseil Municipal a voté son budget 2025 lors de la séance du 2 avril.

Les crises traversées depuis 2020, l'incidence des décisions gouvernementales sur les finances locales, la contribution des collectivités territoriales pour contenir le déficit public et les diminutions des aides de l'État et de la Métropole fragilisent le budget communal.

2024, comme 2023 a été marquée par une forte inflation, notamment due à l'augmentation de l'électricité à un niveau jamais atteint. Les combustibles et carburants sont restés à des tarifs élevés, les matières premières ainsi que le prix des services qui ont subi une hausse de près de parfois 20% sur 2 ans, de même que les produits alimentaires, entraînant une hausse des frais de fonctionnement malgré une vigilance sur les dépenses.

En 2024, les recettes de fonctionnement stables ont permis une bonne capacité d'autofinancement et un résultat de fonctionnement (recettes moins dépenses) maîtrisé.

Le budget 2025 s'inscrit dans la stabilité, voire la diminution des recettes alors que dans le même temps, sans rapport avec aucunes décisions ni actions municipales, les dépenses augmentent ce qui à terme pourrait affecter l'épargne.

Dans ce contexte difficile, la commune réaffirme sa volonté de maintenir la qualité de ses services et poursuit sa dynamique d'investissements pour qu'Albigny continue d'être aujourd'hui et demain ce beau village où il fait bon vivre !



POINT DE VUE DU MAIRE

“ Il est essentiel de maintenir le cap fixé à notre arrivée en 2020 et conçu autour de quatre axes : un niveau d'investissements à la hauteur de nos moyens, la maîtrise de l'endettement et des dépenses de fonctionnement, aucune augmentation de la part municipale des taux d'imposition et un niveau de service de qualité. Tout cela pour un village toujours plus agréable à vivre. ”

ALBIGNY 2025

- Un investissement soutenu : **3,16 millions**
- Un fonctionnement impacté par l'inflation
- Des taux d'imposition communaux inchangés
- Des subventions aux associations maintenues

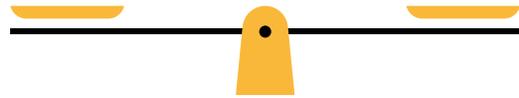
- Taxe d'Habitation/résidences principales : 17,85%
- Taxe Foncière/Propriétés Bâties : 29,32%
- Taxe Foncière/Propriétés Non Bâties : 69,04%
- Coefficient de revalorisation appliqué aux valeurs locatives de 2025 fixé à 1,71% conformément à l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé sur un an qui s'élève à + 1,7%



SECTION DE FONCTIONNEMENT 2025

RECETTES
4,765 M€

DÉPENSES
4,765 M€



Résultat reporté 2024 :

1,596 M€

Produits services :

0,137 M€

Impôts, fiscalité locale :

2,377 M€

Dotations,

subventions : **0,413 M€**

Autres produits divers :

0,242 M€

Charges générales :

0,950 M€

Charges de personnel :

1,314 M€

Atténuations de

produits : **0,205 M€**

Virement

investissement :

1,572 M€

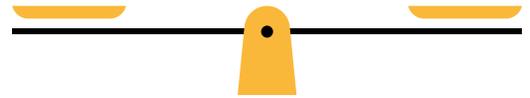
Autres charges courantes : **0,679 M€**

Amortissements et autres : **45 000 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT 2025

RECETTES
3,161 M€

DÉPENSES
3,161 M€



Virement section

fonctionnement :

1,573 M€

Dotations, fonds divers :

1,254 M€

Subventions

d'investissement :

326 000 €

Opération d'ordre :

8 000 €

Restes à réaliser 2024 :

68 000 €

Solde investissement

2024 :

257 000 €

Remboursement capital

emprunt :

76 000 €

Opération

investissement :

2,760 M€

LES SUBVENTIONS



21 000 €
AUX ASSOCIATIONS
LOCALES



23 740 €
AUX ASSOCIATIONS
PARTENAIRES
(dont Association Sportive
Intercommunale, Maison médicale
de Garde, Maison sport santé,
Mission locale...)

24 000 €
AU CCAS



1 400 €
À L'OFFICE CENTRAL
DE LA COOPÉRATION
DE L'ÉCOLE PRIMAIRE LES
FRÈRES VOISIN (OCCE)



224 484 €
DÉLÉGATION
DE SERVICE PUBLIC
PETITE ENFANCE



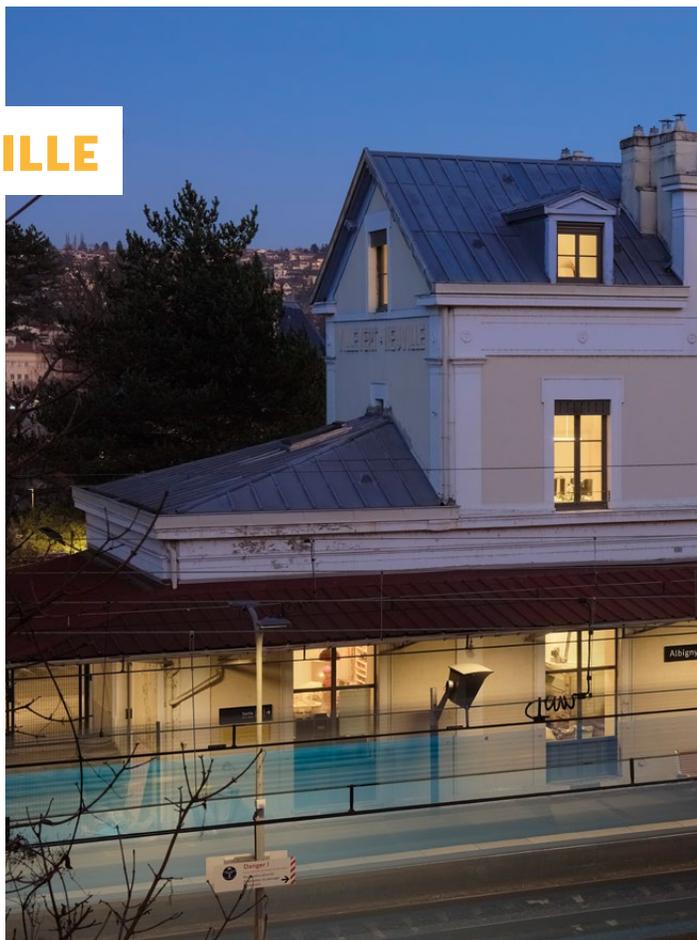
190 962 €
DÉLÉGATION
DE SERVICE PUBLIC
ACCUEIL DE LOISIRS ET
PÉRISCOLAIRE

LA GARE ALBIGNY/NEUVILLE SE RÉINVENTE

Entre patrimoine, modernité et lien social

Depuis 2017 et la fermeture de l'espace commercial faute de fréquentation suffisante, le bâtiment de la gare d'Albigny/Neuville véritable témoin de l'histoire ferroviaire de notre région n'était plus qu'un lieu de passage, sans âme ni convivialité.

Il aura fallu attendre 2021 et l'appel à projet de 1001 gares, initié par SNCF GARES ET CONNEXIONS, associé à la volonté farouche de la Mairie de voir les 370m² de la gare Albigny/Neuville transformés pour offrir aux voyageurs et aux habitants un espace moderne et multifonctionnel pour que germe le projet de réhabilitation du bâtiment. Une rénovation complète pour redonner vie à ce patrimoine bâti iconique, créer des espaces de travail partagés, offrir aux voyageurs des services de proximité autour de l'économie locale et solidaire, contribuer au développement de la pratique du vélo et assurer une décentralisation des services municipaux avec l'installation d'une annexe de la Mairie comprenant une antenne de la Police Municipale, réactive et à l'écoute ainsi qu'un guichet permettant aux usagers du train ou non, d'effectuer différentes démarches administratives allant de l'État civil à l'urbanisme en passant par les services sociaux.



Hors les Murs Station : un retour de l'activité économique et commerciale

Depuis le 9 novembre 2024, la gare Albigny/Neuville a rouvert après un an de lourds travaux et une transformation totale, engagée dans une démarche environnementale exemplaire (rénovation énergétique, matières laissées brutes, matériaux biosourcés pour minimiser l'emprunte carbone...) menée par la société Hors les Murs porteuse du projet en partenariat avec la SNCF, la Région Auvergne Rhône-Alpes et la Mairie d'Albigny-sur-Saône désireuse de créer un nouveau pôle économique et commercial dynamique sur la commune.



“Le train est le mode de transport par excellence : il relie les hommes et les paysages, il traverse le temps sans le brusquer”

Jean d’Ormesson

Lors de la cérémonie d’inauguration, Yves Chipier, Maire d’Albigny, aux côtés de Karine Lucas, Conseillère régionale, de Sandrine Azemard, Directrice Régionale des Gares Auvergne Rhône-Alpes SNCF, d’élus et de représentants institutionnels a souligné l’importance de cette collaboration et de la réouverture de la gare qui ébauche un nouveau chapitre pour la commune, renforçant le lien entre l’administration, les citoyens et le patrimoine albignolais.

Ce nouveau visage de la gare marque une étape décisive dans le développement de notre territoire, où modernité, respect du passé et dynamisme social se conjuguent pour le bien-être de tous. —



**LA GARE ALBIGNY/
NEUVILLE C’EST :**



1 300

voyageurs/jour environ

**Une double desserte
lyonnaise : gare de la
Part-Dieu et gare de Vaise**



LE PAIN DE CARO Pause gourmande à la gare



Il y a quatre ans, passionnée de boulangerie, Caroline Cabanis entreprend une reconversion professionnelle et passe son CAP pour faire de sa passion un métier ! Diplôme en poche, en 2020 elle

installe son 1^{er} fournil de pains au levain à Saint Romain dans des locaux municipaux avant de s'inscrire dans le projet des commerces de la gare et d'ouvrir Le Pain de Caro. Ses pains sont élaborés avec des farines de meule de pierre, issues d'un blé paysan au levain. Elle pétrit à la main et pratique une fermentation longue à partir de levains naturels pour du pain digeste et de grande qualité. Aujourd'hui, attirés par les effluves gourmands, de nombreux voyageurs profitent de leur passage en gare pour faire le plein de pain et de spécialités boulangères. —



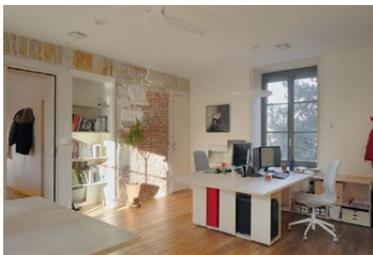
POINT RELAIS SMPMO BONNE NOUVELLE

Le Pain de Caro est également le **point relais du Syndicat Mixtes Plaines Mont d'Or (SMPMO) !** Vous pouvez y retrouver toute la documentation du SMPMO ainsi que les cartes des sentiers de randonnée de la région.

Idéal pour préparer vos prochaines balades au grand air !



HORS LES MURS ARCHITECTURE Rendez-vous dans les locaux de la gare



Acteurs du projet de réhabilitation de la gare Albigny/Neuville par le biais de leur société à mission, Hors les Murs Station et en partenariat avec la SNCF, la Région et la Mairie d'Albigny, les architectes associés, Joseph Rigot et Timothée Dietz ont choisi d'installer leur cabinet, **Hors les Murs architectes** dans

la gare réhabilitée pour disposer d'un ancrage dans le Val de Saône et solliciter des marchés de proximité. Aujourd'hui, assistés de Camille Bluin et Lucille Granger, leurs deux salariés, Joseph et Timothée conçoivent et réhabilitent des équipements publics collectifs, sportifs, scolaires, culturels... Les tennis de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, la Ferme urbaine de Caluire, le Tiers lieu de Rillieux-la-Pape... sont signés Hors les Murs architectes.

Depuis la réouverture du bâtiment de la gare, les espaces de travail partagés situés en étage sont aussi occupés par **ATYC architecte**,

spécialisé dans la rénovation thermique, **Christophe Clermont SARL architecte** et **GLM bureau d'études techniques**, expert en fluides. Tous partagent le matériel et travaillent en synergie dans une ambiance chaleureuse et conviviale. —

4 espaces restent à pourvoir dans les étages de la gare.

**Plus d'info : Joseph Rigot
au 06 22 62 48 97**

PARCOURS D'ATELIERS PHYSIQUES ADAPTÉS (APA) sur prescription

En partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Val de Saône (CPTS) et la Commune d'Albigny, la Maison Sport Santé Sporactio propose depuis le printemps des ateliers d'activité physique adaptés.

Ces ateliers ont pour objectif de prévenir et de diminuer la survenance de maladies. Ils sont destinés à un public éloigné de la pratique d'une activité physique et ayant des limitations fonctionnelles modérées à sévères. Les séances permettent de renforcer la condition physique, l'autonomie et la qualité de vie des participants grâce à l'Activité Physique Adaptée (APA). Les ateliers se dérouleront tous les lundis après-midi de 13h30 à 15h30 et tous les jeudis après-midi de 14h à 15h à la Maison

des Associations sur des cycles de six mois avec deux séances 1h/semaine. Afin de soutenir ce projet d'ateliers, la commune d'Albigny s'engage financièrement pour réduire le reste à charge pour les administrés, soit 1,50€ pour un atelier d'une heure. —

Plus d'info :

Contacter la CPTS du Val de Saône : cptsvaldesaone.com ou par mail à contact@cptsvaldesaone.com



**TOUS AU
PARC
VENEZ
RENCONTRER
LES ASSOCIATIONS**

Rendez-vous samedi 24 mai au Parc de l'Accueil pour prendre connaissance de l'offre associative albignolaise et essayer des activités avant de vous inscrire lors du prochain **Forum des Associations samedi 6 septembre.**

Venez nombreux !

Petits et grands pourront s'amuser et se restaurer grâce à la buvette : crêpes, hot-dog, pizzas... raviront les papilles de chacun. —

DISPARITION D'ÉRIC BELLOT Maire de Neuville-sur-Saône

C'est avec tristesse que la commune a appris le décès, le 6 février, d'Éric Bellot Maire de Neuville-sur-Saône, à l'âge de 64 ans et après un courageux combat contre le cancer.



Instituteur à Neuville-sur-Saône dès 1984, avant de s'y installer avec sa famille en 1987, puis chef d'établissement dans l'Éducation nationale, Éric Bellot a consacré une grande partie de sa vie professionnelle à transmettre et à accompagner les jeunes de notre territoire. Il a d'ailleurs fait résonner sa voix dans les couloirs de notre école des Frères Voisin, tissant déjà, par l'éducation, ce lien discret mais fort entre nos deux rives de la Saône. Son engagement pour Neuville-

sur-Saône l'a conduit à siéger dans l'opposition municipale de 2001 à 2008 avant d'être élu Maire en 2020. Éric Bellot était reconnu pour son humanisme, sa capacité d'écoute et son dévouement envers ses concitoyens. Son courage et son engagement forcent l'admiration. Nous partageons la peine de ses proches, de l'équipe municipale et de tous les Neuvilleois. Le 20 février, Vincent Alamertery a été élu Maire de Neuville-sur-Saône par le Conseil Municipal. —

ACTUALITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

À partir du 5 mai, la bibliothèque affiche de nouveaux horaires avec un allongement de l'ouverture au public du mercredi et une uniformisation des horaires de fermeture en semaine.



Désormais les horaires seront les suivants :

- Mardi : 16h à 18h
- Mercredi : 14h à 18h
- Vendredi : 16h à 18h
- Samedi : 9h à 12h30

► Ça s'est passé à la bibliothèque

Le 20 février, les bibliothécaires du Val de Saône ont accueilli près de 70 lecteurs à la Salle du Lavoir pour une soirée festive en vue de clore les Comités de lecture de la sélection de romans du prix de la Fête du livre de Bron malheureusement annulée cette année. Mais la sélection ayant été révélée avant l'annulation de cet événement métropolitain, elle a été proposée aux lecteurs du Val de Saône qui ont répondu présent. Tous se sont retrouvés autour de jeux littéraires proposés et animés par les équipes des bibliothèques du Val de Saône. Au menu, blind-test, mots-croisés et autres time's up ont régalé les participants. Parmi les cinq romans proposés, c'est "La Barque de Masao", d'Antoine Choplin qui a remporté les suffrages du public.

Le 14 mars, jour du Printemps des Poètes, les bénévoles de la bibliothèque ont proposé un moment de "Poésie volcanique" et une heure durant le public a eu le plaisir d'entendre déclamer des textes de grands poètes par les bibliothécaires accompagnées des compositions du groupe local Carpe Dièse. Une soirée inédite qui s'est terminée par un moment convivial entre participants. —



PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- **Samedi 17 mai de 10h à 12h / bibliothèque**
Atelier d'Arts plastiques par Valentine Front sur le thème de l'art en Val de Saône
- **Mardi 17 juin à 19h / Salle du Lavoir**
Rencontre avec Vincent, auteur BD autour du dessin d'avions et du métier d'illustrateur dans le cadre d'Albigny les années 30 et de Lyon BD 2025.

Vous êtes curieux - Vous avez des idées - Vous aimez jouer -
Vous aimez échanger - Vous avez un petit grain de folie

Venez rejoindre l'équipe!
Devenez bénévole à la
BIBLIOTHÈQUE D'ALBIGNY

Pour animer des ateliers ou accueillir, la participation de chacun compte



Contact :
BIBLIOTHÈQUE D'ALBIGNY S/ SAÛNE
57, avenue Gabriel Péri
TEL : 04-72-26-61-00
@mail : bibliotheque@mairie-albignysursaone.fr

Devenez
bénévole!

Enquête de satisfaction

Afin de répondre au mieux à vos attentes, la bibliothèque municipale vous écoute !
Scannez le QR code ci-joint et prenez cinq minutes pour répondre au questionnaire de satisfaction.



RÉSERVATION DES SALLES MUNICIPALES EN LIGNE, bientôt possible

La commune poursuit sa modernisation numérique et la simplification administrative de ses services publics avec la mise en place de "Rooming-It", une application de réservation de salle en ligne.

Accessible via le site Internet de la Mairie, "Rooming-It", permettra aux utilisateurs de consulter la disponibilité des salles municipales et les créneaux horaires libres, de réserver un espace pour une réunion, un événement... et si nécessaire d'annuler une réservation.

Les démarches seront simples, chaque salle sera accompagnée d'un descriptif détaillé (capacité,

équipements, tarif...) permettant aux utilisateurs de faire leur choix en connaissance.

► Avantages pour les usagers

- Accessibilité 7j/7 et 24h/24
- Gain de temps
- Transparence et suivi
- Simplification des démarches administratives
- Une gestion écologique. —

À noter

Accès en ligne effectif à partir du mois de juin sur le site Internet de la commune.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE ENQUÊTE DE SATISFACTION OUVERTE

La Commune requiert votre avis sur l'utilisation de son site Internet. Merci de bien vouloir prendre deux minutes pour répondre à quelques questions qui permettront d'améliorer sa fonctionnalité. —

À noter

Les données personnelles des contributeurs ne seront pas collectées.

Enquête disponible jusqu'au 31 mai en scannant le QR code ci-joint



LE MARRONNIER FERMETURE TEMPORAIRE

Le Marronnier, le bar convivial de la place Verdun a fermé momentanément ses portes à la suite du départ de sa gérante. La commune va entreprendre des travaux de rafraîchissement et lancer prochainement un appel à candidature en espérant rouvrir ce commerce et maintenir un lieu de vie sociale et de rencontres, indispensable au centre-village. —



ÉLECTIONS 2026 INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'année 2026 sera celle des Élections Municipales et Métropolitaines !

- Si vous êtes nouvel arrivant à Albigny et voulez être en mesure de voter en mars 2026, pensez à vous inscrire sur les listes électorales de la commune !
- Si vous avez déménagé sur la commune n'oubliez pas de mettre à jour votre adresse postale pour recevoir votre carte d'électeur à votre nouveau domicile. —

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Outil de gestion pour mieux anticiper les risques majeurs

La sécurité et la prévention des risques sont au cœur des préoccupations de la Municipalité.



C'est dans cette optique, qu'Albigny s'engage actuellement dans la mise à jour de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

► **Qu'est-ce qu'un PCS ?**

Le PCS est un document stratégique communal d'aide à la gestion de crise, sur lequel le Maire, l'équipe municipale et les agents peuvent s'appuyer pour faire face à une situation de crise ou à un événement majeur (inondation, incident industriel, épisode climatique extrême...). Il permet de se préparer en se formant, en se dotant de modes d'organisation, d'outils techniques pour faire face à toutes les situations et ainsi éviter de basculer dans une situation ingérable.

Le PCS comprend un état des lieux de l'ensemble des risques et des enjeux potentiels, un recensement

exhaustif des moyens matériels et humains dont dispose la commune et des consignes permettant de déterminer le rôle de chacun en cas d'accident.

C'est un outil indispensable qui permet d'anticiper, de gérer et de coordonner les actions de secours et d'entraide en cas de situation d'urgence sur le territoire communal et en définissant :

- les risques identifiés sur la commune,
- les mesures de prévention et d'alerte,
- l'organisation des secours et des acteurs locaux,
- les dispositifs d'information et de soutien à la population.

Un document opérationnel qui permet une réaction rapide et efficace en mobilisant tous les moyens humains et matériels disponibles.

► **Une démarche collective appuyée d'une stagiaire experte**

Pour mener à bien ce projet essentiel et s'inscrire dans une démarche éducative et formatrice, depuis le 17 février dernier la commune est accompagnée par Alexiane Daels. Par son expertise, elle aide à structurer ce plan, à identifier les enjeux spécifiques d'Albigny et à proposer des actions adaptées aux risques recensés sur le territoire.

► **Pourquoi un PCS est important pour les Albignolais ?**

S'il est bien conçu, un PCS assure la sécurité de tous en cas de crise, facilite la communication entre les services de secours, la Municipalité et la population et assure une meilleure prise en charge des personnes vulnérables. Chaque habitant peut être concerné et doit être informé des bons réflexes à adopter en cas d'alerte ! La Municipalité organisera bientôt des actions de sensibilisation et d'information afin que chaque Albignolais puisse connaître les bons gestes et tous les dispositifs mis en place pour garantir la sécurité collective. —

Restez informés !

La Mairie vous tiendra au courant des avancées de ce projet et des mesures concrètes qui en découleront.

Ensemble, préparons-nous pour un avenir plus sûr !



ZOOM
RISQUES ENCOURUS SUR LA
COMMUNE D'ALBIGNY-SUR-SAÔNE



Risques liés
aux mouvements
de terrain
(balmes, anciennes carrières)



Risques liés à la
propagation de gaz
radioactif naturel
(le radon)...



Risques liés
au transport de
matières dangereuses



Risques
météorologiques
(grand froid, neige, verglas,
tempête, canicule et
pollution)



Risques inondation
(par la Saône et remontée
de nappe)



Risque industriel
(avec notamment les
établissements COATEX
et UNIVAR à Genay)

ALEXIANE DAELS STAGIAIRE
EN CHARGE DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Alexiane Daels termine un Master 2 en gestion des risques naturels et technologiques après une licence sur la pollution de l'environnement. Elle a rejoint la mairie pour participer à la révision du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Pleinement investie dans ce projet elle apporte ses connaissances pour la prévention et la gestion des risques spécifiques à Albigny-sur-Saône. —



CARNAVAL 2025 L'amitié franco-allemande à l'honneur à Ringsheim

Le 2 mars, une joyeuse délégation des Amis du Jumelage d'Albigny-sur-Saône a pris part au grand défilé de carnaval de Ringsheim !

Invités d'honneur de cette édition 2025 du Carnaval, les Albignolais qui avaient fait le voyage ont eu le plaisir de défiler aux côtés des associations locales dans une explosion de couleurs, de masques, de musique et de bonne humeur.

Un moment festif qui a une fois encore illustré avec brio les liens qui unissent Ringsheim et la

commune, témoignant de cette amitié durable et profonde qui perdure entre nos deux communes depuis plus de 30 ans.

Merci à nos amis allemands pour leur accueil chaleureux et ce magnifique partage de traditions.

Vivement les prochaines rencontres ! —



PEGASE Retour sur un début d'année bien rempli



Depuis la rentrée de janvier, l'association des parents d'élèves du groupe scolaire "Les Frères Voisin" a organisé une foule d'animations :

- Le 1^{er} février, une boum endiablée animée par DJ Carole et Stéphane du Tohu Bohu a fait danser petits et grands dans une ambiance festive. Musique, barbe à papa... tout était réuni pour garantir le succès et 470€ ont été récoltés.

- Mardi 18 février, c'est un camion pizza posté place Verdun qui a régalé les Albignolais. Bilan 230€ récoltés.

- Samedi 22 mars, défilé du printemps. Sous un timide soleil printanier, des dizaines d'enfants déguisés ou pas ont déambulé dans le parc de l'EHPAD du Centre Hospitalier du Mont d'Or. Grâce à leurs instruments de percussion, c'est une batucada joyeuse et colorée qui a salué l'arrivée des beaux jours.

- Samedi 29 mars, 30 femmes d'Albigny et d'ailleurs ont participé à un cours de zumba, à la salle du Lavoir, dispensé par Habiba, coach sportive. 125€ ont été récoltés. —



Prochain rendez-vous

Kermesse de l'école samedi 14 juin.

Toute l'année, Pegase œuvre pour créer du lien entre les familles et soutenir les projets scolaires en organisant divers événements conviviaux. **Les sommes récoltées sont intégralement reversées à l'école.**

ALBINIACA Présente le rouleau à blé

Un engin agricole du 19^e siècle utilisé par les agriculteurs de la commune pendant de nombreuses années.

À la demande de l'association Albiniaca et conformément au souhait de la Mairie, la pierre retrouvée dans les fondations de l'ancienne Maison des Associations en mars 2021 a été préservée et installée dans l'espace vert face à la salle du Lavoir pour rappeler le passé agricole de la commune.

Cette pierre est en fait un rouleau à dépiquer ou à battre le blé qui a vraisemblablement été utilisé dans cette même cour où étaient regroupés les bâtiments de la ferme et de la maison de maître, actuellement l'Accueil.

Au 19^e siècle, le rouleau à blé a remplacé le fléau (ou battoir) qui servait à séparer les grains de la paille. Le dépiquage au rouleau est apparu dans nos communes vers 1840. Il faisait sortir le grain de l'épi en le passant sous le rouleau. C'était un mode de battage des céréales moins fatigant puisque c'est un mulet, un cheval ou un bœuf qui tiraient la machine autour d'un axe central.



Rouleau prêt à être attelé (musée de Clion/Seugne-17240.)

► Le rouleau à blé a-t-il été longtemps utilisé ?

En 1855, l'enquête d'agriculture montre que dans l'arrondissement de Lyon, le canton de Neuville est le seul où ce type de machine est répandu. Au moins 10 communes l'utilisent.

À Albigny, il arrivera quelques années plus tard, favorisé par les nombreuses carrières qui permettront l'implantation durable de ce mode de battage.

Si en 1860, l'arrivée de nouvelles machines comme les batteuses à vapeur est répertoriée dans d'autres communes du département, le battage au rouleau perdure dans les Monts d'Or jusqu'à l'arrivée de machines réellement plus performantes. Probablement du fait du morcellement des propriétés, des récoltes de blé peu importantes et des chemins exigus et peu praticables pour les lourdes machines à vapeur. ─

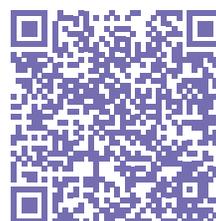


Rouleau à blé sur le chantier/mars 2021



Plus d'info :

www.mairie-albignysursaone.fr/publication/2063/un-engin-agricole-du-19eme-siecle





ÉLAGAGE des arbres communaux

Durant les vacances de février, pour sécuriser les cours des écoles maternelle et élémentaire, une entreprise mandatée par la Mairie a réalisé l'élagage et la coupe des branches mortes et dangereuses de plusieurs arbres de l'école Les Frères Voisin et du City Parc, sous le contrôle de l'Office National des Forêts et de l'entreprise Brins d'Herbes Services, experte en la matière. —

Avant



Après



AVENUE DES AVORAUX Réduction de la largeur des écluses

Par mesure de sécurité, les écluses de l'avenue des Avoraux ont été modifiées pour ralentir le trafic des véhicules. —

Pour mémoire :

L'écluse est un resserrement de la chaussée ne laissant subsister qu'une seule largeur de voie sur laquelle le trafic se fait de façon alternée en donnant priorité à un véhicule comme l'indiquent les panneaux de signalisation installés aux abords de l'aménagement.

MAISON DE L'ACCUEIL Réfection du soubassement

La reprise du soubassement du mur est terminée.

L'enduit ciment a été remplacé par de la chaux pour permettre au mur de "respirer" et éviter l'humidité qui abîme les fresques.

Les couleurs des enduits ont été validés par la Mairie en suivant les recommandations des ABF (Architectes des Bâtiments de France) puis les travaux ont été validés par les copropriétaires. —



NOUVEAUX STATIONNEMENTS PMR Stade Henri Maret / Clos boulistes

Afin de permettre aux administrés en situation de handicap d'accéder aux bâtiments communaux, deux stationnements PMR (Personnes à Mobilité Réduite) ont été aménagés au Clos Boulistes / Chemin Notre Dame et Stade Henri Maret / Avenue Henri Barbusse.

FESTI'VAL SANTÉ

Prendre soin de soi et créer du lien social



Porté par la CPTS Val de Saône, le Festi'Val Santé revient du 19 au 24 mai avec l'ambition d'aller vers les habitants, les professionnels de santé et les acteurs locaux avec un événement utile et participatif.



Rendez-vous fédérateur, le Festi'Val Santé propose des **moments clés autour de la prévention, du bien-être et de la découverte des métiers de la santé** :

- Ateliers interactifs, animations sportives, conférences et dépistages.
- Portes ouvertes dans les structures de santé locales.
- Défi'Pass pour se challenger tout en gagnant des lots "santé et sport".
- Journée festive, samedi 24 mai avec un défi de Dragon Boat sur la Saône et un village des métiers de la santé à découvrir en famille.

Le Festi'Val Santé, **moteur de cohésion**, mêlant **sensibilisation, sport et solidarité** avec trois **missions** : promouvoir la santé publique, valoriser ses métiers et engager habitants et professionnels dans une dynamique collective, positive et sociale !



VIEILLIR EN BONNE SANTÉ FAIRE LES BONS CHOIX

Nutrition et activité sportive ont été les thèmes principalement abordés le 18 mars lors de la conférence organisée, à la Salle du Lavoir, à l'initiative des membres actifs du Conseil Participatif des Aînés.

Plus d'une cinquantaine de personnes sont venues écouter et s'inspirer des conseils préconisés par les deux intervenants, Daniel Blondieau, médecin généraliste à la retraite et Mattéo Serra, éducateur sportif spécialisé, du club Volley Val de Saône. De nombreuses questions ont été posées en fin de conférence et certains thèmes évoqués retenus pour faire l'objet de futures rencontres.



OUVERTURE DE LA MAISON MÉDICALE DE GARDE LYON NORD

Bonne nouvelle pour tous les habitants du Val de Saône, le samedi 5 avril, la Maison Médicale de Garde Lyon Nord a ouvert ses portes 11 allée de la Chardonnière à Fontaines-sur-Saône.

Cet établissement garantit désormais l'accès à un médecin 7j/7, pour des soins non programmés et désengorge les urgences lorsque les cabinets médicaux sont fermés. —

Les consultations, uniquement sur rendez-vous en appelant le 15 ou le 116 117 sont assurées par des médecins généralistes :

- du lundi au vendredi de 20h à 23h
- samedi de 12h à 23h
- dimanche de 10h à 23h

L'APSLYNO (Association Pour la Permanence des Soins Lyon Nord) fédère aujourd'hui plus de 55 médecins généralistes. Des partenaires engagés aux côtés des 17 communes : Rillieux-la-Pape, Neuville-sur-Saône, Fontaines-sur-Saône, Sathonay-Camp, Genay, Fontaines-Saint-Martin, Montanay, Albigny-sur-Saône, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Cailloux-sur-Fontaines, Couzon-au-Mont-d'Or, Sathonay-Village, Rochetaillée-sur-Saône, Fleurieu-sur-Saône, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Saint-Romain-au-Mont-d'Or et Curis-au-Mont-d'Or, impliquées dans une volonté de service et de bien-être de la population. —

LE CENTRE HOSPITALIER DU MONT D'OR accueille un nouveau Directeur



Dans le cadre de la direction commune avec les Hospices Civils de Lyon, François Teillard succédera à Annick Amiel-Grignard à la Direction du Centre Hospitalier du Mont d'Or à partir du 1^{er} juin.

L'hôpital poursuivra son ancrage sur le territoire et la synergie avec la commune avec des moments forts qui marqueront la coopération culturelle et intergénérationnelle ville-hôpital : du 16 au 30 mai à l'EHPAD Jacques Chauviré, exposition d'une série de portraits des résidents réalisés par des enfants de l'école "Les Frères Voisin" et l'artiste peintre Claire Astruc, en juin, participation aux festivités "Albigny les années 30", à partir de septembre, action de promotion de la santé à l'école d'Albigny sur la nutrition, mise en œuvre de l'éducation à la vie affective et relationnelle, la pratique d'activités régulières...

Le CHMO poursuivra sa mission d'hôpital de proximité en proposant des actions de prévention : en juillet et août, un accueil estival de prévention de la canicule et de l'isolement, tous les après-midis, des conférences à la Maison des Usagers, des ateliers de prévention bien-être et santé pour les personnes de plus de 60 ans et leurs aidants (CRT : 06 13 70 00 33) et une offre de consultations diversifiée ouverte à tous les usagers du Val de Saône : mémoire, ortho-gériatrie, endocrinologie, et à partir du mois de juin rhumatologie. —

Plus d'info :
Secrétariat du centre ambulatoire
04 72 08 15 21

Programme Les Mardis de la MDU
Du Centre Hospitalier du Mont d'Or

2025

Tous les premiers mardis du mois, retrouvons-nous pour un événement à la Maison des Usagers !

- 4 février**
Gestion du stress au travail
De 17h à 18h30
- 4 mars**
Approche relationnelle des troubles du comportement
Dans la prise en charge des personnes atteintes de troubles de la mémoire
À 17h
- 1er avril**
Atelier de naturopathie
Solutions et astuces pour prendre soin de soi
À 17h
- 6 mai**
La fresque de l'âgisme
À 17h
- 3 juin**
Comment préparer l'entrée en EHPAD ?
À 17h



QUAND LE VIVRE ENSEMBLE PREND TOUT SON SENS

Un cadre de vie préservé, porté par une valeur essentielle, chère à la Municipalité : le respect – respect des personnes, de leurs différences, et de notre environnement. C'est cet esprit qui fait d'Albigny un lieu à taille humaine, où chacun peut s'épanouir et contribuer à une vie collective harmonieuse.

BIEN TRIER, C'EST BIEN VIVRE ! À chaque déchet, son bon geste

Seul un tri efficace et une gestion responsable des déchets garantissent un village propre.

► **Bon à savoir pour avoir les bons réflexes du tri**

• **Carton, papier et plastique**

Ramassage les jeudis entre 6h et 12h.
Pensez à sortir vos containers la veille au soir et à les rentrer rapidement après la collecte.

• **Verre**

Des silos dédiés sont disponibles en plusieurs points de la commune : www.grandlyon.com/services/je-trie-mon-verre
Ne pas jeter les bouchons sur la voie publique

• **Textile**

Déposez vêtements et chaussures (dans des sacs fermés) dans les silos prévus à cet effet :
- Parking devant le Parc de l'Accueil
- Derrière l'Espace Henri Saint-Pierre

• **Encombrants**

Un service gratuit de collecte des gros électroménagers est proposé par la Métropole.
Inscription sur : www.grandlyon.com/services/dechets/la-metropole-collecte-mes-appareils-electromenagers
Pour le reste, déchèterie de Neuville-sur-Saône.

• **Déchets végétaux**

Le brûlage est interdit pour éviter les nuisances et respecter l'environnement (voir article page 23). —



BONNE NOUVELLE !

Albigny de nouveau bien classé au palmarès 2025 des "Villes et villages de France où il fait bon vivre".

classement

107 / 2244

au niveau national

3 / 40

niveau départemental



RESPECT DES ESPACES PUBLICS ET NATURELS, TOUS MOBILISÉS !

Nos parcs, terrains de jeux et espaces publics font partie du patrimoine commun !
Chacun doit contribuer à leur préservation en évitant les **dégradations** et en respectant leur propreté.





PAS TOUCHE À MA RUE ! Un mégot à la poubelle

À votre avis, qu'est-ce qui fait moins d'un gramme et pollue à lui seul 500 litres d'eau tout en mettant 5 à 12 ans à se dégrader ?

Bingo, c'est le mégot !

La Métropole et Albigny ont donc décidé de prendre à bras-le-corps cet enjeu environnemental de santé publique en sensibilisant les fumeurs à adopter **le bon geste pour se débarrasser d'un mégot** et parce qu'un mégot :

- contient des matières plastiques qui polluent l'eau,
- met plusieurs années à se dégrader.
- mal jeté risque d'être ingéré par la faune.

Alors respectez l'adage suivant :

"Pour conserver des rues saines et agréables, ton mégot, bien éteint, à la poubelle, tu jetteras".

► Pour mémoire

En voiture, jeter un mégot par la fenêtre n'est pas une bonne idée ! **Alors, on attend plus, on s'y met tous et on respecte rues et espaces publics !** —

ALTERNATIVES AU BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Un jardin propre, un air plus sain !



Le brûlage à l'air libre des végétaux est une **pratique nuisible pour la santé et l'environnement**. Il génère d'importantes émissions des particules fines responsables de troubles respiratoires et favorise la formation de gaz nocifs. Cette pratique est donc **strictement interdite** par le règlement sanitaire départemental.

► Des alternatives simples et écologiques existent

- Une benne dédiée aux déchets verts est mise à disposition sur le parking du Parc de l'Accueil tous les 15 jours au printemps et à l'automne.
- Le compostage qui donne une seconde vie aux végétaux (tontes et feuilles mortes mélangées aux épluchures font un engrais naturel idéal).
- Le broyage forme un paillage naturel qui protège les sols, préserve l'humidité, limite l'arrosage, la pousse des herbes indésirables et préserve la biodiversité.
- La déchèterie de Neuville-sur-Saône, une solution simple et efficace. —

Plus d'info :

• Compostage :
www.grandlyon.com/services/je-composte-mes-dechets

• Effets du brûlage :
www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/actualite/interdiction-de-bruler-ses-dechets-verts-pourquoi

• Composteur gratuit sur :
demarches.toodego.com/gestion-des-dechets/demander-la-distribution-d-un-composteur-individuel

• Déchèterie de Neuville/Genay : **www.grandlyon.com/decheterie/decheterie-de-neuville-genay**

BORNES À COMPOST NOUVEAUTÉ SUR LA COMMUNE

Du 2 au 8 juin, les composteurs "grutable" appelés, bornes à compost seront mis en place par la Métropole de Lyon pour collecter les déchets alimentaires seront installés aux adresses suivantes :

- 1 rue Jean Chirat
- Face au 9 rue Joseph Chollet
- 16 avenue Henri Barbusse
- Voie Nouvelle
- 6 chemin Notre Dame
- Face au 6 rue Armand Zipfel. —



DÉPÔTS SAUVAGES TOLÉRANCE ZÉRO !

La Mairie rappelle que les dépôts sauvages sont illégaux sont sanctionnés d'une amende pouvant aller **jusqu'à 75 000 € assortis d'une peine de prison** selon la gravité des faits. —



Collecte des déchets verts 2025 ALBIGNY-SUR-SAÔNE

PARKING RUE JEAN CHIRAT
en face du parc de l'Accueil
les samedis
9 h 30 à 12 h 30
et 13 h 30 à 16 h 30

	Albigny-sur-Saône	Quincieux	Couzon-au-Mont-d'Or	Fleurieu-sur-Saône
	Parking rue Jean Chirat en face du parc de l'Accueil	Parking du boulevard	Parking du Stade croisement rue Gabriel Péri et rue Jean-Baptiste Anjoly	Parking chemin du mas
3 mai	•	•		
10 mai			•	
17 mai	•	•		
24 mai			•	•
31 mai	•	•		
7 juin			•	•



SEULS LES DÉCHETS VÉGÉTAUX SONT ACCEPTÉS :

Tonte de pelouse, taille de haies, branchages, feuilles mortes.

Accès gratuit et réservé aux particuliers résidant sur le territoire de la Métropole de Lyon. Les fourgons, bennes et véhicules à plateau sont interdits.

Pour apprendre à utiliser vos tontes de gazon et les feuilles comme une ressource et profiter de votre jardin.

Inscrivez-vous ici : demarches.toodego.com



ÉCO GESTES DU QUOTIDIEN PENSEZ-Y ! CHAQUE GESTE COMPTE



ÉLAGAGE DES HAIES

Une obligation de sécurité

L'entretien des haies et des arbres en bordure de voie publique est **une obligation légale** pour les propriétaires riverains qui doivent veiller à ce que leur végétation ne gêne ni la circulation des piétons et véhicules, ni la visibilité des infrastructures routières. L'élagage régulier est essentiel pour **préserver la sécurité et le confort de tous** dans l'espace public.

Les trottoirs doivent rester accessibles à tous les usagers, piétons, personnes à mobilité réduite, poussettes et cyclistes lorsqu'une piste est aménagée.

Une végétation non maîtrisée augmente les risques d'accidents !

Les propriétaires riverains ont donc l'obligation de :

- tailler haies, arbustes et branches qui dépassent sur la voie publique,
- maintenir la visibilité des panneaux de signalisation, des feux tricolores et des intersections pour éviter tout danger pour les automobilistes et les cyclistes,
- ne pas laisser la végétation atteindre les lignes électriques ou téléphoniques au risque d'endommager ces infrastructures et de provoquer des incidents.

En cas de non-respect de cette obligation, ils s'exposent à une amende et si l'entretien n'est pas réalisé malgré

les injonctions municipales, la Mairie peut élaguer ou abattre un arbre aux frais du propriétaire défaillant.

► **Les arbres situés sur des terrains privés doivent aussi être surveillés**

Il est de la responsabilité des propriétaires de :

- supprimer les branches susceptibles de tomber sur la chaussée, une propriété voisine ou un passant,
- anticiper l'éventuelle fragilisation d'un arbre en cas de vents violents ou de tempêtes.

► **Les infrastructures publiques doivent être protégées**

Une branche qui frotte un câble téléphonique ou électrique peut générer des coupures de service. Un arbre trop imposant peut gêner l'accès des services de secours.

► **Attention à la période de nidification !**

De mars et mi-août, de nombreux oiseaux nichent dans les arbres et les haies, il est donc recommandé d'effectuer l'élagage avant ou après cette période sauf en cas de danger immédiat.

Un rappel nécessaire pour le bien-être collectif et la sécurité de tous. —

ÉLAGAGE ET COUPE D'ARBRES EN ZONE EBC (ESPACES BOISÉS CLASSÉS) ET EVV (ESPACES VÉGÉTALISÉS À VALORISER)

Si vous constatez une chute de branches ou d'arbre sur la voie publique merci de contacter les services de la mairie.

Une réclamation sur l'entretien de la végétation des trottoirs et des voies communales

Merci d'en informer la Métropole responsable à l'aide du site TOODEGO : demarches.toodego.com/signalements/voirie-et-signalisation. —



JARDINAGE ET BRICOLE DE PRINTEMPS

Stop aux bruits qui dérangent le voisinage

Au printemps, à l'heure où chacun recommence à profiter du jardin et des extérieurs, les activités de bricolage et les opérations d'entretien des jardins, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, susceptibles de déranger le voisinage et parfois source de tensions entre voisins sont restreintes aux jours et aux horaires suivants définis par arrêté municipal : 99 16667 du 9 avril 1999 :

- **Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**
- **Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **Dimanches et jours fériés de 10h à 12h / Interdit l'après-midi.**



À noter

En cas de soirée ou d'événement festif, penser à prévenir ses voisins est toujours une bonne idée ! Un petit mot ou un coup de fil permet d'éviter bien des désagréments et encourage la tolérance.



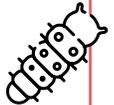
HALTE À LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE TIGRE PRÉCAUTIONS D'USAGE

Il est impératif de lutter contre l'envahissement estival du moustique tigre, particulièrement présent dans le Rhône depuis quelques années et porteur de maladies infectieuses graves telles que la Dengue, le Zika, le Chikungunya...

Pour combattre efficacement ce nuisible, il faut limiter la naissance de ses larves qui grandissent et se développent dans les zones humides. Chacun doit entretenir ses gouttières afin d'éviter les eaux stagnantes, vider les soucoupes des pots de plantes extérieures, couvrir les réserves d'eau, vider les bâches recouvrant le mobilier de jardin après la pluie et ne pas laisser traîner de végétaux coupés pourrir sur le sol des jardins. —

Plus d'info :
www.eid-rhonealpes.com

CHENILLES PROCESSIONNAIRES ATTENTION DANGER !



Fléau des jardins au printemps et en été, tous les ans les chenilles processionnaires refont l'actualité.

Ces larves de papillons de nuit prolifèrent, tissent leur nid et font des cocons dans les pins et les conifères de nos parcs et jardins avant de descendre le long des troncs pour s'enfouir dans le sol et se transformer en chrysalide.

Nocives pour l'homme et les animaux domestiques avec leurs poils urticants, les chenilles processionnaires peuvent provoquer brûlures, œdèmes, troubles oculaires ou respiratoires... il est donc nécessaire de lutter contre leur prolifération. Au printemps, protégé de gants et de lunettes, il faut extraire délicatement les cocons repérés dans les arbres et les incinérer. D'avril à septembre, vous pouvez installer des pièges à phéromones, en vente dans les commerces spécialisés pour lutter contre les papillons avant la ponte dans les cocons.

En cas d'urgence, appelez le 15 ou le 112 ! —

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Sécuriser sa maison en son absence



logement par les autorités de Police Municipale et de Gendarmerie qui effectuent des rondes régulières pour surveiller que tout soit tranquille chez vous en votre absence.

Absent quelques jours ou plusieurs semaines, pensez à vous inscrire sur la liste des bénéficiaires OTV en remplissant le formulaire d'inscription disponible en mairie.

Plus d'info :
Police Municipale :
04 78 91 31 38
Gendarmerie / Neuville-sur-Saône : **04 78 91 30 45**

Les vacances, les grands week-ends de ponts et les nombreuses habitations vides sont des moments et des conditions privilégiés pour les cambrioleurs !

L'Opération Tranquillité Vacances, communément appelée OTV, effective sur la commune depuis quelques années permet une surveillance gratuite de votre

PARTICIPATION CITOYENNE TOUS MOBILISÉS

Faire participer les populations à sa sécurité avec l'appui de la Gendarmerie, de la Police Municipale et de la Mairie tel est l'objectif du dispositif Participation Citoyenne en place sur la commune.

Un concept fondé sur la solidarité entre voisins qui développe l'envie de participer à la sécurité de son quartier ou de son lotissement.

C'est une solidarité qui renforce le lien entre voisins et met en échec la délinquance par une chaîne de vigilance et d'alerte aux services de sécurité en cas de cambriolages ou d'atteinte aux biens. —



VIVRE EN HARMONIE AVEC NOS ANIMAUX DE COMPAGNIE

Chiens errants, votre sécurité avant tout !



Faire face à un chien errant peut être source d'inquiétude et de préoccupations, surtout si l'on ne connaît pas le propriétaire de l'animal...

► **Rappel**

Un chien est considéré comme divaguant lorsqu'il se trouve hors de portée de son maître, au-delà de 100m ou s'il échappe à toute surveillance.

Outre le risque de morsures et d'accidents, la divagation des chiens est un danger pour la faune locale et les animaux d'élevage, entraînant une menace pour la biodiversité !

► **Que dit la loi en la matière ?**

- Il est formellement interdit de laisser son animal de compagnie errer sur la voie publique.
- En cas de divagation constatée, les chiens errants seront capturés et acheminés en Fourrière. Leur restitution ne pourra se faire qu'après le règlement, par le propriétaire, des frais engendrés.
- Tout propriétaire de chien est par ailleurs tenu de le

tenir en laisse dans les deux parcs de la commune, sous peine d'amende allant de 150 à 750 euros.

► **Que faire face à un animal errant ?**

Contactez la Police Municipale qui fournira les coordonnées du service de ramassage ou du vétérinaire référent. En cas d'absence ou d'urgence, prévenir la Gendarmerie de Neuville-sur-Saône pour une intervention immédiate.

Par respect pour tous et pour éviter les accidents, veillons ensemble à appliquer ces règles élémentaires.

Appel à responsabilité des propriétaires

Un chien en liberté, même s'il paraît inoffensif, peut représenter un danger pour les autres et pour lui-même.

Chaque propriétaire doit assurer la sécurité de son animal et de la communauté.

STOP AUX DÉJECTIONS CANINES qui polluent nos espaces verts et nos trottoirs

Parmi les incivilités les plus fréquemment signalées, les déjections canines laissées sur la voie publique ou dans les espaces verts sont un véritable fléau.

Si ramasser les déjections de son chien est un geste élémentaire de respect d'autrui et de civisme, on constate trop souvent que trottoirs, parcs et chemins de promenade en sont souillés, causant **désagréments et risques de chutes pour les piétons, danger sanitaire pour les enfants et pollution de l'environnement.**

Au-delà des nuisances visuelles et olfactives, ces déjections peuvent transmettre parasites et maladies aux autres animaux, voire aux humains.

► Ensemble agissons !

Consciente de cette problématique, la Mairie a installé de nouveaux **distributeurs de sacs à déjections** à des endroits stratégiques du village afin d'encourager les propriétaires à ramasser les déjections de leurs animaux.

► Que dit la loi ?

Abandonner sur la voie publique les déjections de son chien est une infraction passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 135 €.

Afin de lutter efficacement contre ces incivilités et pour sanctionner les comportements irresponsables, la Mairie annonce que les contrôles vont être renforcés dans les zones les plus concernées.



► Adoptons tous les bons réflexes !

Un sac - Un geste - Une commune propre !

Des distributeurs de sacs à déjections en libre-service :

- Parc de l'Accueil
- Église
- Quartier Villevert
- Croisement chemin des Grolles et parcours de santé

LE MOT DE LA FIN

Avec la coopération de tous, faisons d'Albigny-sur-Saône une commune exemplaire en matière de propreté et de préservation de l'environnement.

Soyons tous acteurs du bien-être collectif en adoptant des gestes simples et responsables.

Respectons les règles élémentaires de civisme afin de contribuer ensemble à faire d'Albigny un village agréable et accueillant pour tous !

Merci pour votre engagement !

FUTURE CRÈCHE

Un projet municipal au service des familles

Répondre aux besoins des jeunes parents, favoriser l'éveil des tout-petits dans un cadre serein et bienveillant tels sont les objectifs de la future crèche municipale.



“S’occuper des enfants, c’est prendre en charge l’avenir. Une crèche est bien plus qu’un lieu d’accueil : c’est un espace de confiance, de lien, de vie.”

L’équipe municipale

Située au rez-de-chaussée d’un immeuble résidentiel porté par LMH (Lyon Métropole Habitat) rue Étienne Richerand, derrière le Parc de l’Accueil, cette structure accueillera 12 enfants âgés de 0 à 3 ans.

Pensée pour offrir un environnement fonctionnel, chaleureux et sécurisé, elle a été conçue en étroite collaboration avec les professionnels de la petite enfance pour répondre aux exigences du quotidien comme aux besoins spécifiques des plus jeunes.

L’entrée se fera depuis un cheminement piéton arboré, garantissant calme et sécurité pour les familles. À l’intérieur, la pièce de vie principale, baignée de lumière naturelle grâce à de larges ouvertures orientées à l’Est, offrira une vue apaisante sur la végétation du parc. Deux dortoirs distincts permettront d’accueillir petits et grands dans les meilleures conditions de repos.

Un espace de change adapté, un office pour les repas, des locaux dédiés au personnel... chaque détail a été pensé pour le bien-être des enfants et le confort du personnel. À l’extérieur, une aire de jeux protégée au Nord permettra

aux petits de profiter d’un temps de plein air en toute sécurité.

Consciente de l’importance d’un cadre de vie sain et confortable dès le plus jeune âge, la Municipalité a veillé à l’installation d’équipements modernes et performants. Un plancher chauffant, basse température, alimenté par une pompe à chaleur assurera une chaleur homogène toute la journée. Une centrale de traitement d’air double flux garantira un renouvellement de l’air conforme aux normes les plus récentes.

Une attention particulière a été portée à l’aménagement intérieur : des teintes pastel, un mobilier sur mesure... autant d’éléments pensés pour créer une atmosphère propice à l’éveil et à la sérénité.

Le Maire et les élus réaffirment ainsi leur volonté d’accompagner les jeunes parents dans leur quotidien, de proposer un service de proximité de qualité et d’inscrire la petite enfance au cœur de l’action municipale. L’ouverture de cette crèche, prévue en fin d’année, représentera une avancée concrète au service des familles. ■

SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

Partage et expériences

À l'occasion de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, trois assistantes maternelles du Relais, accompagnées de huit enfants ont passé une matinée à la crèche Les Petits Futés.



Un temps de partages et de découvertes favorisant les échanges entre enfants, leur adaptation à un nouvel environnement et l'exploration de nouveaux jeux ! Plusieurs ateliers, sensoriel et de transvasement sur le thème du chantier, un espace axé sur la

nature pour observer et manipuler de l'herbe, des feuilles, de fausses fleurs et des insectes, un atelier avec des rouleaux, tubes et bouchons pour insérer, faire glisser et rouler, un coin sensoriel avec des morceaux de tissus aux textures variées, des miroirs et une planche sensorielle et aussi, un grand parcours en cartons pour inviter

les enfants à explorer, ramper, se cacher et jouer derrière des rideaux tout était réuni pour que les enfants passent un bon moment. Une rencontre intéressante pour les professionnels de la crèche et ceux du Relais qui ont pu partager leurs expériences et leurs pratiques !

ÉDUCATION ARTISTIQUE



Une action Éducation Artistique et Culturelle en cours à l'école Les Frères Voisin.

Menée par Yog'arte et intitulée, "Une pose sur la route", cette animation propose des échanges intergénérationnels entre enfants et seniors.

Une réflexion sur le parcours de vie de nos anciens, étayée par différents ateliers (théâtre, discussions...) organisés par Marie Leture et la réalisation de portraits d'une personne âgée modèle, encadrée par l'artiste, Claire Astruc. Des portraits exposés au Pavillon Chauviré du Centre Hospitalier du Mont d'Or du 16 au 30 mai prochain - Entrée libre en semaine de 15 à 19h et les samedi de 16 à 18h avec la présence de l'artiste. Ces échanges entre enfants et seniors seront filmés et enregistrés par Daniel Teper puis mis en ligne sur les réseaux sociaux de la commune. ■

INSCRIPTIONS AU RESTAURANT SCOLAIRE

► Rendez-vous en mairie du 10 juin au 11 juillet

- Lundi : 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h
- Mardi : 8 h 30 - 12 h 30
- Mercredi : 8 h 30 - 12 h 30
- Jeudi : 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h
- Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30
- Samedi : 9 h - 12 h

À compter du Lundi 07 juillet 2025

► Familles déjà inscrites

Réinscriptions en ligne pour l'année scolaire 2025-2026 via le Portail Familles.

Un mail informera chaque foyer de l'ouverture du site.

► 1^{re} inscription ou ajout d'un enfant

Les documents suivants sont à fournir :

- livret de famille (original) et Jugement de divorce (si désunion),
- attestation CAF récente (mentionnant quotient familial),
- certificat médical (PAI) en cas d'affection médicale ou allergie alimentaire,
- RIB pour le prélèvement automatique et autorisation de prélèvement.

Augmentation des effectifs scolaires en maternelle

OUVERTURE D'UNE 4^e CLASSE EN SEPTEMBRE



L'augmentation des effectifs prévisionnels pour la rentrée 2025 nécessite une ouverture de classe et un poste en maternelle à l'école Les Frères Voisin.

La Mairie a engagé des travaux pour permettre l'usage quotidien de cette salle qui sera équipée du matériel nécessaire dès la rentrée de septembre.

La collectivité mettra à disposition un poste d'ATSEM supplémentaire afin de réunir toutes les bonnes conditions d'ouverture de classe.

Une nouvelle organisation du travail des agents d'entretien et de l'usage des salles de l'école primaire par les animateurs du périscolaire est en cours de réflexion afin d'optimiser l'occupation du site. —

RENCONTRES ANNUELLES Mairie/parents d'élèves/enseignants

Monsieur le Maire et son équipe lancent des rencontres annuelles avec les parents d'élèves et les enseignants de l'école primaire.

Objectif : échanger en toute convivialité autour d'un verre de l'amitié avec les élus au scolaire, à l'enfance et à la petite enfance. Un moment pour faire connaissance et construire ensemble une relation de confiance.

La dernière réunion en date a eu lieu le 28 mars, avec les parents d'élèves, et a rencontré un vif succès auprès des parents comme des élus intéressés par les retours d'expérience. —

INFORMATION ET PRÉVENTION À L'ÉCOLE

Tous mobilisés

Dans le cadre des missions de l'hôpital de proximité et pour répondre aux enjeux territoriaux de prévention dans le parcours de santé des habitants du Val de Saône, le CHMO (Centre Hospitalier du Mont d'Or) propose aux acteurs locaux des actions de prévention hors les murs.

Dans ce contexte madame Wack, coopératrice territoriale Ville-Hôpital a organisé une rencontre entre les professionnelles de santé du Centre Hospitalier, la Mairie et l'école Les Frères Voisin.

Partant du constat de madame Fèvre, Directrice de l'école que l'Éducation nationale ne met plus à disposition des établissements scolaires ni infirmière ni médecin scolaire, le groupe de professionnels et d'élus présents a décidé de mettre en place, dès cette année, une intervention des diététiciennes auprès des élèves de CP. Une intervention qui sera renouvelée chaque année. Il a aussi été décidé d'organiser l'intervention d'une infirmière du CHMO pour faire une information sur la vie affective et relationnelle aux élèves de CM2. —

PÉRISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS

Modes d'inscriptions possibles, soit :

- En passant par le Portail AIGA (uniquement pour les familles déjà inscrites sur le portail)
- En adressant un mail à la direction (qui vous transmettra les documents nécessaires à l'inscription) : albijeunes@leolagrange.org
- Pour tous renseignements complémentaires :
 - Périscolaire/Centre loisirs : Romain au 06 30 52 91 81
 - Secteur Ados : Yasmina au 06 84 00 49 47.

Période	Ouverture inscription	Début de la période	Fin de la période
Été	7/06/25	7/07/2025	1/08/2025
		25/08/2025	29/08/2025
Séjour Été Ado (12-17 ans)	7/06/25	14/07/2025	19/07/2025
Année 2025 - 2026	16/06/25	1/09/2025	4/07/2026

LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

En actions

Au CME, les activités et les initiatives ne manquent pas. Cette année encore, les jeunes élus se mobilisent et prennent leur fonction très au sérieux !



► **Une visite du CME au cœur de la surveillance du ciel !**

Mercredi 22 janvier dernier, les jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants d'Albigny-sur-Saône ont eu le privilège de visiter la base aérienne 942 du Mont Verdun, l'un des centres stratégiques les plus importants de l'Armée de l'Air et de l'Espace. Point d'orgue de cette visite : la levée des couleurs. Dans le silence solennel de la base, les enfants ont assisté à ce rituel empreint de symboles, où le drapeau tricolore monte fièrement dans le ciel, accompagné de l'hymne national.

À travers cette immersion exceptionnelle organisée à l'initiative du Maire, nos jeunes conseillers ont pu mesurer l'importance de l'engagement, du service à la Nation et du rôle que chacun peut jouer, à son échelle, pour faire vivre les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Un grand merci aux équipes de la BA 942 pour leur accueil, leur pédagogie et la confiance accordée à notre Conseil Municipal d'Enfants.

► **Visite de l'Assemblée nationale, mercredi 14 mai**

Reçus et accompagnés par notre Députée, Blandine Brocard, les enfants visiteront ce monument de la République, haut lieu du pouvoir législatif et auront l'opportunité d'échanger avec Yaël Braun Pivet, Présidente de l'Assemblée nationale.

► **Visite du Parlement européen de Strasbourg, mercredi 18 juin**

Invités par Céline Imart, Députée européenne, membre des commissions agriculture et commerce international, les jeunes élus découvriront le bâtiment emblématique du Parlement, l'hémicycle symbole de la démocratie européenne et le Parlamentarium Simone Veil pour connaître les activités du Parlement et comprendre comment elles concernent la vie de tous les Européens. —

UNIS POUR ALBIGNY

Depuis le début de notre mandat, nous portons une vision vivante et ouverte de la démocratie locale. Pour UPA, elle ne se limite pas aux élections : elle se construit chaque jour, dans le dialogue, la proximité et l'action.

Les rencontres de quartiers, que nous avons initiées l'an dernier, permettent des échanges directs avec les habitants. Elles sont l'occasion d'entendre vos idées, vos besoins, vos attentes.

Le nouveau Conseil des aînés poursuit cette dynamique, en créant un lien renforcé entre la municipalité et les générations plus expérimentées, dont la voix compte tout autant.

Être élus, c'est être présents, à l'écoute, sur le terrain, et avancer avec pragmatisme pour faire vivre des projets concrets et utiles à tous.

Il y a ceux qui s'expriment et redécouvrent l'intérêt du débat local quand les échéances approchent, et ceux qui écoutent, agissent et construisent chaque jour, aux côtés des habitants...

Pour nous, UPA, c'est bien cet engagement de tous les jours que nous poursuivons, avec énergie, constance et responsabilité, au service des Albignolais.

"Un village n'existe que par les liens qu'y tissent les gens."

Inspirée du sociologue Jean Viard

ALBIGNY POUR TOUS

Comme prévu l'analyse du questionnaire municipal est un exercice périlleux et de haut vol statistique. Mais dans la commune des frères Voisin... on en a vu d'autres !

La collecte de 111 réponses seulement rend toute interprétation fragile et, dans ce domaine, il ne suffit pas d'afficher des pourcentages « justes » pour qu'ils soient représentatifs. Avec un si faible échantillon, même une réponse qui aurait reçu 100 % d'avis « favorable » ne représente que 4 % du nombre d'habitants. Et que dire du poids excessif des 23 contributions des conseillers municipaux, dont 18 de la majorité, soit 17 % des réponses ?

Dans ces conditions, même avec quelques mots de précaution dans l'ouverture du dossier, les pages consacrées à la présentation des résultats dans le dernier Mag tiennent davantage de l'autopromotion que de l'analyse statistique.

Notre lecture des réponses montre des attentes fortes de citoyens attentifs à leur cadre de vie. A défaut de pourcentages, les thèmes récurrents de la circulation et du stationnement, des espaces verts, de l'accueil des enfants ou de l'offre de soin, pourraient servir de sujets de travail pour mobiliser les habitants lors de rencontres dans les quartiers.

ALBIGNY ENSEMBLE AUTREMENT

Texte non communiqué

agenda

MAI

Repair café

Vendredi 16

Salle du Lavoir • 18h à 21h

Tous Au Parc

Samedi 24

Parc de l'Accueil • en matinée

Concours de Boulistes

Samedi 31

Association Boulistes

Clos bouliste "Souvenir Jacques Chollet" • 8h à 20h

JUIN

Kermesse

Samedi 14

Pégase

Groupe scolaire • 9h à 13h



Concert et Bal

Dimanche 22

La Cerise sur le Tango

Espace Henri Saint-Pierre • 14h à 20h

Gala de Judo

Vendredi 27

Judo Club

Espace Henri Saint-Pierre • 17h

JUILLET

Représentation théâtre des enfants

Mardi 1

Albigny Danse

Salle du Lavoir • 19h

AOÛT

Cinéma plein air

Samedi 30

Parc de l'Accueil • 21h



Gala

Jeudi 19

Albigny Danse

Salle du Lavoir • 20h30

Fête de la Musique

Samedi 21

Musique Loisirs Albigny

Parc de l'Accueil



MLA

Chef

d'orchestre de la Fête de la Musique

Rendez-vous le **21 juin** au parc de l'Accueil transformé en scène à ciel ouvert pour une programmation éclectique et de qualité préparée par Musique Loisir Albigny. Venez danser, chanter et partager un moment de convivialité autour de la buvette dans un cadre naturel et une atmosphère décontractée.
Parc de l'Accueil
Gratuit • Tout public



REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE
Tirage 1 500 exemplaires • Diffusion gratuite
• Directeur-gérant de la publication Yves
Chípier, Maire • Rédacteur en chef Gilbert
Convard • Commission Communication David
Entibi, Séverine Dessalces, Georgette
Fondjo, Thierry Goyet, Monique Lesko
• Documentation - diffusion Mairie d'Albigny
sur Saône • Création - rédaction - mise en
page - impression Pagina Communication •
Crédit photo - Mairie et Benoit Ravier Bollard
Magazine imprimé par un imprimeur certifié
"imprim'vert", label garantissant la gestion des
déchets dangereux dans les filières agréées et
14001 protection de l'environnement. Impression
sur un papier issu d'usines ISO 14001 respectant
les règles de la gestion forestière durable.



Fête des années 30

Dans différents lieux de la commune



Albigny célébrera les années 30 du siècle dernier, l'occasion de se souvenir et de savoir comment se déroulait la vie dans notre village à cette époque :

Concert de musique et bal des années 30 - Exposition de journaux lyonnais datant des années 1937-1938-1939 - Défilé de vieilles voitures, vélos et calèches d'époque grâce à la collaboration du musée Henri Malartre de Rochetaillée - Honneur à l'aéronautique en mémoire de Gabriel et Charles Voisin et d'Armand Zipfel l'enfant du pays - Rétrospective en collaboration avec la SLHADA (Société Lyonnaise d'Histoire et Documentation Aéronautique) et l'EALC (Espace Aéronautique Lyon Corbas, Musée Clément Ader) sans oublier la participation de Vincent Targe, Président des Amis de Gabriel Voisin - la projection de films - les repas guinguette - le Conseil Municipal de l'époque joué d'après les Archives municipales.

**La Municipalité mettra les petits plats dans les grands !
La fête d'Albigny sera un grand événement culturel et familial
pour revivre la vie d'autrefois !**